

Rapport public Parcoursup session 2025

ARFRIPS - D.E Educateur Spécialisé

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

ARFRIPS - D.E Educateur Spécialisé (23730)

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ARFRIPS - D.E Educateur Spécialisé (23730)	Jury par défaut	Tous les candidats	90	261	220	218	104

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ARFRIPS - D.E Educateur Spécialisé (23730)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	205	174	173	85	81,7 %
			Masculin	56	46	45	19	18,3 %
			Total	261	220	218	104	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
ARFRIPS - D.E Educateur Spécialisé (23730)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	70	59	58	28	41,8 %
				AB	57	49	49	21	31,3 %
				B	28	26	26	9	13,4 %
				TB	15	14	14	9	13,4 %
				Total	170	148	147	67	100 %
	Baccalauréat Technologique			Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	28	20	20	11	57,9 %
				AB	14	11	11	5	26,3 %
				B	9	8	8	3	15,8 %
				Total	52	40	40	19	100 %
	Baccalauréat Professionnel			Sans mention	6	5	4	2	12,5 %
				AB	18	16	16	12	75 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Bac Pro	Tous les candidats	Tous les groupes	Tous les types de bac	B	7	4	4	1	6,3 %
					2	1	1	0	0 %
					1	1	1	1	6,3 %
					Total	34	27	26	16 100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	1	1	0	
				Total	1	1	1	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	4	4	4	2	100 %
				Total	4	4	4	2	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ARFRIPS - D.E Educateur Spécialisé (23730)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	110	87	86	42	40,4 %
			En réorientation	45	39	39	22	21,2 %
			Non scolarisés	102	90	89	39	37,5 %
			Scolarité étrangère	3	3	3	0	0 %
			Autres	1	1	1	1	1 %
			Total	261	220	218	104	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ARFRIPS - D.E Educateur Spécialisé (23730)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	31	24	24	12
			Autres doublettes	110	96	95	44
	Baccalauréat Technologique		Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	31	26	26	12
			Autres doublettes	16	11	11	4
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ARFRIPS - D.E Educateur Spécialisé (23730)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	22 %	20 %	20,2 %	21,4 %
		Autres doublettes	78 %	80 %	79,8 %	78,6 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ARFRIPS - D.E Educateur Spécialisé (23730)	Jury par défaut	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	66 %	70,3 %	70,3 %	75 %
		Autres doublettes	34 %	29,7 %	29,7 %	25 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité de l'expression	Cohérence des éléments fournis. Soin apporté à la rédaction pour le dossier, et capacité à communiquer à l'oral.	Très important
Savoir-être	Capacité du candidat à faire valoir ses motivations	Ouverture au monde et curiosité intellectuelle. Intérêt pour le métier d'éducateur spécialisé et les publics rencontrés dans le cadre de l'exercice du métier. Capacité à s'investir dans un projet citoyen.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet de formation	Connaissance des exigences de la formation d'éducateur spécialisé. Intérêt et motivations pour la formation proposée par l'ARFRIPS.	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Capacité du candidat à expliciter son parcours	Capacité à rendre compte de son parcours personnel et/ou professionnel et à faire valoir ses engagements citoyens et/ou associatifs, ses pratiques artistiques et /ou sportives, ses expériences d'animation et/ou d'accompagnement d'enfants ou de personnes vulnérables.	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

NEANT

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La participation des lycéens à une cordée de la réussite a été prise en compte lors de l'examen des candidatures de la manière suivante : l'entretien oral de sélection est noté sur 100. Un bonus de 10 points a été rajouté pour les candidats ayant participé à une cordée de la réussite.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

- Intérêt pour le métier d'éducateur spécialisé - Capacité à argumenter ses motivations pour le métier envisagé et les publics rencontrés dans le cadre de l'exercice de ce métier - Capacité du candidat à argumenter le choix de la formation demandée - Capacité du candidat à faire valoir ses motivations - Capacité à témoigner de son engagement dans une formation longue et exigeante - Capacité du candidat à expliciter son parcours (ou des éléments de son parcours) personnel et/ou professionnel - Expériences professionnelles ou stages - Pratiques culturelles, artistiques ou sportives - Qualité de la rédaction des différentes rubriques

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Tout d'abord : vivez des expériences avec un public vulnérable ou qui a besoin d'un accompagnement. Présentez vous en disant JE. Soyez juste et honnête avec vous-même. Attention à ne pas vous sur ou sous-estimer. Mettez en avant vos qualités et rattachez-les à vos expériences vécues. Les candidats lauréats du service civique, des cordées de la réussite ou titulaires d'une licence en psychologie seront privilégiés.

Signature :

Emmanuel SAULNIER,
Directeur de l'établissement ARFRIPS